

le Recherché

Par **Cathy Bourgeois**, responsable des activités de recherche à l'Institut universitaire en DI et en TSA

Numéro 136 • 27 avril 2017

AMÉLIORER L'INCLUSION PROFESSIONNELLE DES PERSONNES AYANT DES INCAPACITÉS INTELLECTUELLES DANS L'EST-DU-QUÉBEC : ON Y TRAVAILLE!

En collaboration avec Sylvain Letscher, professeur au Département des sciences de l'éducation à l'Université du Québec à Rimouski

En janvier dernier, se concluait une recherche sur l'accessibilité à l'emploi des personnes ayant des incapacités intellectuelles issues des services d'intégration en emploi d'un Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Est-du-Québec (CISSS).

Au terme de cette recherche, l'équipe de monsieur Sylvain Letscher a non seulement relevés les principaux obstacles rencontrés par des personnes ayant des incapacités intellectuelles, mais aussi proposé des solutions pour favoriser leur inclusion au travail.

Beaucoup d'appelés, peu d'élus

Les personnes ayant des incapacités intellectuelles éprouvent parfois de la difficulté à se montrer compétitives sur le marché du travail. Pour favoriser leur inclusion au marché du travail, le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale offre des mesures compensatoires, dont la subvention salariale et le contrat d'intégration au travail.

Malgré tout, peu d'entre elles occupent un emploi rémunéré. Ainsi, environ 22 à 27 % des personnes ayant des incapacités intellectuelles réussissent à obtenir un emploi, tandis que 67,6 % sont inactives (Berthelot, Camirand et Tremblay, 2006).

C'est donc ce constat qui a incité l'équipe de monsieur Letscher à explorer des obstacles et des facilitateurs à l'inclusion au travail de ces personnes dans l'Est-du-Québec.

les
**Rendez-
vous**

les
Collections

DE L'INSTITUT UNIVERSITAIRE
EN DÉFICIENCE INTELLECTUELLE
ET EN TROUBLE DU SPECTRE DE L'AUTISME

**Offre de
FORMATION**

Cette recherche est le fruit d'une collaboration de chercheurs provenant de diverses universités: Sylvain Letscher et Pauline Beaupré, tous deux professeurs au Département des sciences de l'éducation de l'Université du Québec à Rimouski, Francine Julien-Gauthier, professeure au Département des fondements et pratiques en éducation à l'Université Laval et chercheuse de l'Institut universitaire en DI et en TSA, Edith Jolicoeur, stagiaire postdoctorale au Département des fondements et pratiques en éducation de l'Université Laval, Élise Milot, professeure adjointe à l'École de service social de l'Université Laval et chercheuse collaboratrice de l'Institut universitaire en DI et en TSA, ainsi que Mathieu Point, professeur au Département des sciences de l'éducation de l'Université du Québec à Trois-Rivières.



Rappelons que de 16 à 21 ans, les élèves ayant des incapacités intellectuelles se retrouvent dans des classes spécialisées, dont la forme peut varier, car l'organisation des services éducatifs des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation et d'apprentissage (EHDA) relève des commissions scolaires. Dans l'Est-du-

Québec où se déroule cette recherche, ces personnes ont accès soit à une formation préparatoire au travail, soit à une formation menant à l'exercice d'un métier semi-spécialisé, selon que l'élève ait atteint ou non les objectifs des programmes d'études. Dans les deux cas, l'élève participe à des stages de formation pratique pour le préparer à la réalité du marché du travail et pour qu'il développe des compétences professionnelles.

Une consultation représentative

Pour atteindre ses objectifs, l'équipe a choisi de mettre en place des groupes de discussion et des rencontres individuelles. Les groupes de discussion comprenaient des personnes ayant des incapacités

intellectuelles, des membres de leurs familles, des employeurs, des intervenants du milieu scolaire et du réseau de la santé et des services sociaux ainsi que des professionnels œuvrant dans les services d'intégration en emploi. En tout, cinq (5) groupes de discussion et cinq (5) entrevues individuelles ont eu lieu, pour un total de 25 participants.

Les groupes de discussion ont permis d'alimenter les réflexions sur les obstacles et facilitateurs de l'intégration en emploi. Des entrevues individuelles ont été effectuées avec les employeurs et deux participants ayant des incapacités intellectuelles pour faciliter leur participation. Une relecture des résultats a été réalisée par les participants afin de confirmer l'analyse.

Accéder au marché de l'emploi : tout un défi

À la suite des groupes de discussion, cinq défis ont été nommés à plusieurs reprises par les participants. Ces principaux défis rencontrés sont :

1. Le manque de milieux de stages

Le manque de milieux de stages disponibles en milieu rural pour les élèves ayant des incapacités intellectuelles a été maintes fois mentionné. Cela représente un obstacle majeur pour trouver un stage qui correspond aux intérêts du jeune.

« Il y a de beaux milieux de stages, mais ce ne sont pas tous les jeunes de 15, 16, 17 ans qui ont de l'intérêt pour ces milieux, parce qu'il ne faut pas oublier que c'est vraiment à partir du jeune. [...]

Il faut cerner son profil personnel, mais pas trop parce qu'on ne sera pas capable d'offrir ce genre de stage... »

- Rachele, enseignante en formation menant à l'exercice d'un métier semi-spécialisé

2. Les difficultés d'implantation de la démarche de transition de l'école à la vie active (TÉVA)

Les participants mentionnent que l'utilisation de la TÉVA ne fait pas partie de leurs pratiques courantes. Si les enseignants sont ouverts à utiliser cette démarche, ils apprécieraient davantage de leadership de la part de leur supérieur immédiat pour leur faciliter la formation.

Qu'est-ce que la TÉVA ?

Elle est une démarche d'accompagnement du jeune adulte vers la réalisation de ses projets de vie après l'école (ex : vie socioprofessionnelle, réseau social, loisirs, logement). Cette démarche s'inscrit dans le cadre d'un plan d'intervention avec les intervenants du milieu scolaire, de la santé et des services sociaux, ainsi que de la communauté.

3. Le manque de personnel spécialisé pour accompagner les élèves en stage

Un défi énoncé par plusieurs professionnels concerne le manque de temps pour accompagner convenablement la personne dans son milieu d'emploi. Lorsqu'un problème survient, l'accompagnateur doit, en effet, être disponible pour rapidement intervenir dans le milieu de travail.

4. Les problèmes liés au maintien en emploi des stagiaires

Pour plusieurs personnes ayant des incapacités intellectuelles, la stabilité du milieu de travail est essentielle. Lors des entretiens de groupe, elles ont toutes mentionné aimer leur emploi et vouloir demeurer dans leur situation actuelle.

« J'ai parlé à ma patronne pour lui dire : « J'essaierais dans le rayon des chaussures. » Puis j'ai essayé ça et là j'adore ça. Il faut que j'étiquette. Ça fait quatre mois que je suis là dans les chaussures, je ne veux pas changer de place ». - Marielle, 50 ans, employée en stage

5. Les contraintes liées au financement du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale

Divers défis émergent de la rémunération de cette clientèle pour compenser la baisse de productivité, notamment la précarité des personnes ayant une subvention salariale, le manque de souplesse dans les critères pour bénéficier d'une subvention et les limites du Contrat d'intégration au travail.

Comment rendre accessible le marché de l'emploi aux personnes ayant une DI : des pistes d'action

Voici quelques-unes des pistes de solution proposées par les participants :

1. Mettre en place des activités de reconnaissance pour les entreprises qui embauchent des personnes ayant des incapacités intellectuelles et faire la promotion de l'emploi pour tous :

Ces entreprises devraient être valorisées et reconnues pour en inciter d'autres à se lancer dans l'aventure. Par exemple, un prix peut être remis pour souligner l'implication d'un employeur ou encore un logo peut être développé pour les entreprises qui favorisent l'inclusion.

2. Mettre en place des plateaux de stage dans les écoles :

Ces plateaux de stage permettent aux jeunes de développer leurs compétences professionnelles sans interférer sur les milieux de stage. Par exemple, un plateau de réparation de vélos usagés ou une friperie.

3. Reconnaître l'engagement du personnel scolaire et faire la promotion de l'inclusion au travail de ces élèves :

Pour faciliter la recherche de milieux de stage, les enseignants apprécieraient une meilleure visibilité de leur mission. Pour y arriver, des soirées reconnaissances peuvent être mises en place ou des capsules d'information permettant aux employeurs de voir les jeunes au travail.

4. S'assurer de la formation des enseignants à la démarche de transition de l'école à la vie active (TÉVA) :

Une utilisation plus systématique de la TÉVA semble porteuse d'avenir afin de mieux accompagner les élèves et leur entourage vers l'insertion professionnelle. Pour ce faire, il faut s'assurer que les enseignants qui travaillent directement avec les jeunes reçoivent la formation nécessaire.

5. Augmenter le nombre d'accompagnateurs disponibles :

Au cours des dernières années, les intervenants ont vu leur charge de travail augmenter, mais le besoin d'accompagnement demeure le même pour la clientèle. Devant cette situation, il semble essentiel de réitérer la nécessité d'avoir une équipe d'accompagnateurs assez nombreuse pour soutenir adéquatement les jeunes dans leur inclusion au travail.

6. Améliorer les règles d'accès aux programmes de soutien financier pour les employeurs :

Il importe d'envisager davantage de souplesse dans l'octroi d'un Contrat d'intégration au travail, notamment revoir la nécessité de l'évaluer annuellement lorsque la personne travaille au même endroit depuis quelques années. Les participants proposent que les règles du Contrat d'intégration au travail soient révisées en ce qui concerne le nombre d'heures hebdomadaires à effectuer pour être éligible, de sorte que les heures travaillées puissent être rémunérées sans nuire au programme de solidarité sociale auquel la personne a droit.

À ce jour, les résultats de cette étude ont été remis aux participants, aux partenaires et aux organisations visées (commission scolaire, CISSS, services externes d'aide à la main-d'œuvre, association). De même, ils ont été diffusés au printemps 2016, lors de la journée thématique *Un emploi pour moi? Pourquoi pas!* de l'Association du Québec pour l'intégration sociale (AQIS). Ce projet a également été présenté dans divers colloques scientifiques.

SITE WEB EN SOUTIEN AUX ENSEIGNANTS

La littérature jeunesse pour favoriser les interactions des élèves

Le 20 avril, a été lancé le site *Litter-action'ailes* consacré à la littérature jeunesse en tant que moyen pour favoriser les interactions des élèves ayant un trouble du spectre de l'autisme. S'adressant principalement aux enseignants et aux familles, ce site rassemble quantité de ressources théoriques : 50 images et 70 extraits vidéo commentés par des enseignantes.



Litter-action'ailes est réalisé par mesdames Delphine Odier-Guedj, professeure au Département d'éducation et de formations spécialisées à l'Université du Québec à Montréal et chercheuse de l'Institut universitaire en DI et en TSA, Anne Gombert, professeure à l'Université d'Aix-Marseille, et Valérie Maurel, conseillère pédagogique, maintenant inspectrice de l'Éducation nationale en France. Il a été développé grâce à la collaboration d'une vingtaine d'enseignantes lors d'une recherche-formation sur la littérature comme moyen de favoriser la communication et compréhension des élèves. Réalisée en France de 2011 à 2016, cette recherche visait le développement professionnel des enseignants.

Pour visitez le site, cliquez ici.

SOUTIEN ET BOURSES DE L'INSTITUT UNIVERSITAIRE EN DI ET EN TSA

En collaboration avec Isabelle Saucier, coordonnatrice de l'infrastructure de recherche de l'Institut universitaire en DI et en TSA

Au cours de l'hiver et du printemps 2017, plusieurs bourses et soutiens financiers de l'Institut ont été remis aux chercheurs ainsi qu'à leurs étudiants. Le programme de soutien financier de l'Institut vise à appuyer les chercheurs dans leurs démarches scientifiques, tout en étant un levier pour l'atteinte des objectifs fixés par le Fonds de recherche du Québec – Société et culture (FRQ-SC).

Parmi les chercheurs de l'Institut, voici ceux qui ont récemment bénéficié du programme de soutien :

Pour le volet « Aide à la formulation d'un projet de recherche »

- Monsieur Jean-Claude Kalubi
- Monsieur Bernard Michallet

Pour le volet « Préparation d'une demande de subvention »

- Madame Mélanie Couture
- Madame Myriam Rousseau

Pour le volet « Soutien à la rédaction et à l'édition scientifique »

- Monsieur Jean-Claude Kalubi pour la rédaction d'un article avec mesdames Mélanie Couture et Stéphanie Fecteau, concernant l'analyse des pratiques efficaces pour favoriser le développement professionnel dans un contexte de soutien à l'inclusion.
- Monsieur André Moreau pour la rédaction de deux articles. Le premier article, rédigé avec madame Julie Ruel, concerne les résultats d'une enquête à propos de la première transition scolaire. Le deuxième article, rédigé avec mesdames Julie Ruel et Brigitte Stanké ainsi que messieurs Christian Dumais et Raymond Nolin, concerne l'enseignement de l'orthographe lexicale auprès des élèves du primaire qui ont un faible niveau de littératie.



- Monsieur Dany Lussier-Desrochers pour la rédaction d'un livre avec messieurs Martin Caouette, Yves Lachapelle, Alejandro Romero-Torres et Martin Therrien-Bélec ainsi que mesdames Pascale Bilodeau, Marie-Ève Dupont, Valérie Godin-Tremblay et Sophie Higgins, concernant les enjeux cliniques et organisationnels dans l'utilisation des interventions technocliniques.

- Madame Claire Dumont pour la rédaction d'un article avec mesdames Marie-Hélène Poulin

et Mélanie Couture ainsi que monsieur Bernard Michallet, concernant la participation sociale des adultes autistes.

- Madame Myriam Rousseau pour la rédaction d'un article avec mesdames Annie Paquet, Suzie McKinnon et Jacinthe Bourassa, concernant l'évaluation de l'implantation et des effets d'une adaptation québécoise d'un programme de formation chez les parents d'enfants âgés de 0 à 5 ans ayant un TSA.

Le dernier volet, celui des bourses, se décline en trois types de bourses. Depuis décembre dernier, six étudiantes de 2^e cycle et une étudiante de 3^e cycle ont obtenu un soutien financier de l'Institut universitaire en DI et en TSA :

Pour le volet « Bourse d'excellence »

- Étudiante de 2^e cycle : Madame Pascale Bissonnette (sous la direction de madame Francine Julien-Gauthier).
- Étudiante de 2^e cycle : Madame Marie-Joëlle Braconnier (sous la direction de madame Annie Paquet).
- Étudiante de 2^e cycle : Madame Chloé St-Cyr (sous la direction de mesdames Mélanie Couture et Chantal Camden).
- Étudiante de 2^e cycle : Madame Élodie Lebeau (sous la direction de monsieur Martin Caouette).

Pour le volet « **Bourse de soutien à la recherche** »

- Étudiante de 3^e cycle : Madame Sophie Higgins (sous la direction de monsieur Dany Lussier-Desrochers).
- Étudiante de 2^e cycle : Madame Audrey St-Laurent (sous la direction de madame Claudine Jacques).
- Étudiante de 2^e cycle : Madame Charlie-Anne Bélanger-Simard (sous la direction de madame Marie-Hélène Poulin).

Nous profitons de l'occasion pour féliciter tous les chercheurs et les boursiers de l'Institut pour l'obtention de ce soutien!

INVITATION

Diffusion de résultats de recherche sur l'intervention comportementale intensive

Le 8 mai prochain, de 13 h 30 à 15 h 30, madame Carmen Dionne, professeure au Département de psychoéducation de l'Université du Québec à Trois-Rivières et chercheuse collaboratrice de l'Institut universitaire en DI et en TSA, présentera les résultats de sa recherche « L'ICI au Québec : portrait de son implantation et mesure de ses effets ». Cette recherche a été financée par le programme « Action concertée » du Fonds de recherche du Québec - Société et culture dans le but d'obtenir un état de situation de la mise en place de l'ICI au sein des établissements de santé et de services sociaux ainsi que de ses effets.

Rappelons que plusieurs chercheurs de l'Institut ont contribué à cette recherche : mesdames Annie Paquet, professeure au Département de psychoéducation de l'UQTR, et Myriam Rousseau, chercheuse d'établissement à l'Institut universitaire en DI et en TSA, monsieur Jacques Joly, professeur au Département de psychoéducation de l'Université de Sherbrooke.

Pour plus d'information, cliquez ici.

Vous pouvez également contacter Gabriela Bîrsan du FRQ-SC : gabriela.birsan@frq.gouv.qc.ca
514-873-2114, poste 1278.

17^e Rendez-vous de l'Institut universitaire en DI et en TSA LA TECHNOCLINIQUE AU SERVICE DES PERSONNES ET EN SOUTIEN AUX INTERVENANTS

Les inscriptions vont bon train pour la 4^e Journée technoclinique du 15 juin 2017, sur le thème *De la Charte aux actions : soutenons l'inclusion numérique* #PTI2022.

DE LA CHARTRE **AUX ACTIONS** SOUTENONS l'inclusion numérique



#PTI2022

15 juin 2017

En présentiel
Université du Québec à
Trois-Rivières

Par visioconférence
Dans 6 régions éloignées
du Québec

L'événement, organisé conjointement par l'Institut universitaire en DI et en TSA et le Centre de partage et d'expertise en intervention technoclinique, sera l'occasion de participer à différentes conférences sur les avancées en intervention technoclinique auprès des personnes présentant une DI ou un TSA, notamment en milieu résidentiel. Et c'est sans compter le dévoilement du *Plan d'action quinquennal pour des technologies inclusives* #PTI2022, une suite concrète à l'élaboration de la *Charte pour des technologies inclusives* #CTI2016, à laquelle plus de 150 personnes ont contribué en juin 2016.

Pour prendre connaissance de la programmation complète et vous inscrire, cliquez ici pour accéder au programme de l'événement.

Le formulaire d'inscription (en page 15 du programme) doit être transmis **par courriel** à formation-iu@ssss.gouv.qc.ca, **au plus tard le 31 mai 2017**.

Rattaché au

Affilié à

[Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec](#)



Principaux collaborateurs

[Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Estrie - Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke](#)



[Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Outaouais](#)



Institut universitaire en déficience intellectuelle et en trouble du spectre de l'autisme
Rattaché au Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec

1025, rue Marguerite-Bourgeoys
Trois-Rivières (Québec) G8Z 3T1

Téléphone : 819 379-7732
Ligne sans frais : 1 888 379-7732

www.rechercheiuditsa.ca
www.ciuSSMCQ.ca



Pour nous suivre sur les médias sociaux :

